



De gauche à droite : **George Naksu Nguiefang** (Sous-directeur de la Direction à la Paix, à la Démocratie et aux Droits de l'Homme de l'OIF),

Jean Claude de l'Estrac

(Secrétaire général de la COI,

Béatrice Atallah

, présidente de la CENI-T et

Fatma Samoura

(coordinatrice résidente du Système des Nations unies à Madagascar) -

[VIDEO CLIQUEZ ICI](#)

-

COMMUNIQUE DE PRESSE

La date de l'élection présidentielle à Madagascar actualisée au 24 juillet 2013

Une décision prise à l'issue du conclave organisé par la Commission électorale nationale indépendante pour la transition (CENI-T) et présidé par le Secrétaire général de la COI

La Commission électorale nationale indépendante de la transition (CENI-T), soutenue par les représentants de la communauté internationale, a décidé d'actualiser le calendrier électoral initialement prévu. Cette décision de révision a été prise pour tenir compte des retards enregistrés dans la mise en place de la machinerie pré-électorale et des conditionnalités de mise en œuvre du Programme d'appui au cycle électoral à Madagascar (PACEM), et notamment du respect des délais légaux imposés par le code électoral malgache. La date du premier tour de la présidentielle est désormais fixée au 24 juillet 2013. Le deuxième tour de la

présidentielle et les élections législatives auront lieu le 25 septembre et les élections communales le 23 octobre 2013.

La COI a participé à ce « conclave » aux côtés des représentants des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de l'Organisation internationale de la Francophonie, de la Norvège, des Etats-Unis, de l'Afrique du Sud, de la Suisse et des membres de la CENI-T.

Tout naturellement désigné Président de séance, le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac a animé la réunion et présenté les conclusions. Les décisions et recommandations prises à l'issue de ce conclave respectent l'esprit de la feuille de route et expriment un consensus.

Après la présentation des étapes franchies dans la préparation des élections par le secrétaire exécutif de la CENI-T, Jean Claude de l'Estrac a félicité la Présidente de la CENI-T, Béatrice Atallah, pour le « **travail remarquable accompli par son équipe** ». Les différents intervenants ont également souligné les avancées significatives réalisées depuis le premier conclave d'août 2012.

Aux côtés des partenaires qui financent déjà le processus électoral, le Secrétaire général a confirmé la contribution de la COI à hauteur de 1 million de US dollars. Il a annoncé qu'il procéderait à la signature de la convention mi-mars, à l'occasion de l'installation du Bureau de liaison de la COI à Madagascar. Ce Bureau sera dirigé par l'ambassadeur Claude Morel, qu'il a présenté à l'occasion de cette réunion.

La faisabilité du scrutin à cette nouvelle date a été longuement étudiée. C'est ainsi qu'un groupe, composé d'administrateurs de la CENI-T, d'experts du PNUD et du Secrétaire général de la COI, a pu discuter avec le directeur de l'imprimerie nationale pour s'assurer de la date de livraison et de la qualité des listes électorales.

Les débats ont également porté sur la proposition d'inverser l'ordre des scrutins faite par le Président de la Transition auprès du Secrétaire général des Nations unies. L'organisation des législatives avant les présidentielles figurait parmi les trois options étudiées lors du premier conclave d'août 2012, mais n'avait pas fait l'unanimité. A défaut de nouveau consensus, le conclave maintient l'ordre des élections.

Durant sa mission à Antananarivo, le Secrétaire général de la COI accompagné de Claude Morel, Ambassadeur des Seychelles en Afrique du Sud, et de Denise Azaïs-Vély, chargée de mission à la COI, a eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Pierrot Rajaonarivelo, et avec l'expert de l'Union européenne chargé de l'évaluation du processus électoral en cours. Un déjeuner de travail réunissant les représentants diplomatiques des autres Etats membres de la COI (Comores, Maurice, Seychelles) a été organisé à la résidence de France.

COI, île Maurice, le 6 février 2013